

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le douze avril deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 04/04/2011

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Christine RIFFAUD, Hervé VALADAS, Martine TANDEAU DE MARSAC, Bernard POUSSIN, Jean-Pierre ESTRADÉ, Jean-Pierre MORLON, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE (en remplacement de Pierre LANGLADE), Henri PALA, Marie-Hélène BAGNAUD (en remplacement de Bernard DUMONT), Gérard BEAUBIER, Roger DESROCHES (en remplacement de Alain FAUCHER), Dominique GILLES, Michelle DEMONET (en remplacement de Gérard BARRAUD), Dominique DUNAUD, Hubert LEHMANN, Michelle MONDIT, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Emmanuel POISSON, Marie-Claire RAPAUD-CHATEAUNEUF (en remplacement de Daniel CADET), Catherine CELESTIN, Philippe STEYAERT, Jean-Luc HADJADJ (en remplacement de Paul DUCHEZ), Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSES : Gérard BARRAUD, Jean-Claude BASSET, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Paul DUCHEZ, Béatrice DUFOUR, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Catherine GAUTHIER, Pierre LANGLADE, Alexandre MAZIN.

Nadine MAGY a été élue secrétaire de séance.

2012-062 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT – AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu le Compte Administratif 2011 du budget principal de la Communauté de Communes de Noblat,

POUR MEMOIRE

excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	702 025,07
déficit d'investissement antérieur reporté	-724 309,43

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2011

solde d'exécution de l'exercice	460 953,84
solde d'exécution cumulé	-263 355,59

RESTES A REALISER AU 31/12/2011

dépenses d'investissement	176 100,00
recettes d'investissement	525 975,00
SOLDE	349 875,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2011

rappel du solde d'exécution cumulé	-263 355,59
rappel du solde des restes à réaliser	349 875,00
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	86 519,41
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	300 103,79
résultat antérieur	702 025,07
TOTAL A AFFECTER	1 002 128,86

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par
28 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

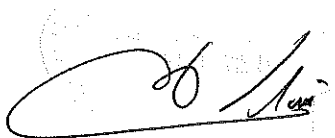
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2012)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP 2012)	0,00
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	0,00
3) Excédent de fonctionnement à reporter au BP 2012 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	1 002 128,86
TOTAL	1 002 128,86

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le 16 avril 2012

Certifié exécutoire
Reçu à la Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :

Le Président,



Jean-Claude LEBLOIS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT -
AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Date de transmission de l'acte : 19/04/2012

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 19/04/2012

Numéro de l'acte : 2012-062 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120412-2012-062-DE

Date de décision : 12/04/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires